Vos questions / nos réponses

Addictions

Par soleil333 Postée le 18/03/2024 23:21

> Bonjour , j ai mon ex compagnon qui consomme de la coicaïne très régulièrement. Il ne la « sniffe » plus , il la fume car trop de douleurs en plus de cela en l ingérant par le nez . Il en vomi parfois tellement il tousse , il en a perdu sa voix depuis qq jours et depuis hier , il a de fortes douleurs au niveau des côtes comme il a déjà eu il y a qq temps . Il ne travaille plus alors qu il avait loupé aucun jour de travail depuis plusieurs années . Évidemment son humeur aussi joue . Cela fait quasi un an voir un peu plus qu il consomme non stop et une personne qu il a rencontré il y a presque deux ans est loin d être une bonne fréquentation au contraire , il est d'ailleurs alcoolique en plus de la cocaïne et mon ex conjoint idem en plus du canabis . Il se détruit , je me sens impuissante, j'aimerais l'aider mais je risque le fait qu il bloque mon numéro et de ne plus pouvoir rien faire . J'ai vraiment peur qu il lui arrive qq chose , il va de plus en plus mal . Cela fait 5 ans que je le connais et jms il n'a été dans cet état . Il a une fille en plus de ça mais je pense que son mal être est si profond que ça ne le motive pas à se faire aider . Il est dans le dénis pour moi . Il aime se defoncer point pour lui . Pour moi je crois que ça ne va tellement pas pour lui qu il est prêt à se faire du mal peu importe les conséquences . Comment je peux l'aider ?? Merci

---

Mise en ligne le 26/03/2024

Bonjour,

La cocaïne, telle que la consomme votre ex compagnon, a été transformée (avec de l'ammoniaque ou du bicarbonate de soude) pour pouvoir être fumée ou inhalée. On appelle cela de la cocaïne basée ou du crack. Les effets sont ainsi plus immédiats et plus intenses mais aussi de plus courte durée ce qui va avoir tendance à favoriser la répétition des consommations.

Ce mode d'usage peut entrainer de graves altérations des voies respiratoires ainsi que des complications cardiovasculaires et neurologiques. Nous vous joignons une fiche d'information reprenant les principaux risques et complications, peut-être pourriez-vous tenter d'en faire part à votre ami et ainsi le sensibiliser à son état de santé qui semble se dégrader.

Nous comprenons que vous soyez inquiète pour lui et que vous souhaitiez l'aider. Comme vous en faites l'hypothèse, ses addictions masquent probablement un profond mal être. Nous vous transmettons en bas de

message les coordonnées d’un centre de soins où il pourrait bénéficier d’une prise en charge ou, à minima, de conseils de réduction des risques. Les personnes de l’entourage peuvent également être reçue et conseillée. Les consultations dans ce centre sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Pour que la situation de votre ex compagnon puisse évoluer favorablement il va falloir qu’il le veuille et qu’il s’y emploie activement. Pour dire les choses autrement, il sera difficile de l’aider malgré lui. Maintenir des contacts a son importance bien sûr à la condition que cela soit supportable pour vous de faire avec le sentiment d’impuissance que vous mentionnez dans votre message.

Nous sommes disponibles, si vous le voulez, pour en échanger avec vous. Nous sommes joignables au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

---

CSAPA Le Lac d'Argent OPPELIA THYLAC

64 chemin des Fins Nord
74000 ANNECY

Tél : 04 50 67 96 51
Site web : urlr.me/JMGdh
Secrétariat : Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 16h à 18h45
Accueil du public : Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le jeudi de 16h à 18h45
Consultat° jeunes consommateurs : La CJC a lieu à la Maison des Adolescents d'Annecy - Au Cinq - (sur CRAN GEVRIER) le lundi de 13h30 à 18h et mercredi de 9h à 13h - prise de rendez-vous au 04 56 49 73 55 - (2 autres CJC sur la région sont assurées sur le département 04 50 67 96 51)

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Comment aider un proche"
- "Le crack"